

Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil régional de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue en présentiel mercredi, le 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023 à 19 heures, et à laquelle ont participé les conseillères régionales et conseillers régionaux suivants:

- Monsieur Alexandre Bastien
- Monsieur Étienne Brunet
- Monsieur Jean-Guy Hamelin
- Monsieur Jean-Marie Mercier
- Madame Chantale Pelletier
- Monsieur Lucien Bouchard
- Madame Sylvie Gagnon-Breton
- Monsieur Guy-Julien Mayné
- Madame Estelle Muzzi
- Monsieur Drew Somerville

Le conseil de la Municipalité régionale de comté agissant avec quorum sous la présidence de Monsieur Yves Boyer, conseiller régional et Préfet.

Madame Amélie Latendresse, directrice générale, participe également.

**Résolution 2023-09-196**

---

### **RÈGLEMENT PCGMR-171-2023** **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de tout règlement doit être précédée d'un avis de motion donné en séance par un membre du conseil;

La MRC des Jardins-de-Napierville doit établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour l'ensemble de son territoire conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et doit le réviser aux sept ans;

CONSIDÉRANT QUE, suivant l'article 53.20.3 de la LQE, l'adoption du présent règlement est requise afin que le PCGMR entre en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil confirme avoir reçu copie dudit règlement et renonce à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT :

Mme Chantale Pelletier, conseillère régionale, donne avis de motion et dépose le projet de règlement PCGMR-171-2023 à l'effet qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement PCGMR-171-2023.

ADOPTÉ

Signé : Yves Boyer, Préfet

Signé : Amélie Latendresse

Directrice générale /greffière-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Amélie Latendresse

Directrice générale /greffière-trésorière